



BARD'aujourd'hui

EDITO

Les comptes annuels 2007 de la commune

Les comptes annuels de la commune bouclent avec un excédent de revenus de plus de 600'000 francs. Ce bon résultat provient pour l'essentiel des rentrées fiscales supérieures aux prévisions d'environ 550'000 francs alors que les charges ont été parfaitement maîtrisées car la différence entre le budget et les comptes s'élève à peine à 30'000 francs.

A titre de rappel, le budget des revenus était estimé à Fr. 4'300'650,- et, dans les comptes, c'est un montant de Fr. 4'884'572,38 qui apparaît. Pour les charges, le budget prévoyait Fr. 4'295'763,- et les comptes ont enregistré Fr. 4'267'059,32.

Au niveau du bilan, le patrimoine financier s'élève à Fr. 10'511'060,29 alors que le patrimoine administratif à Fr. 12'053'348,86 pour un total de l'actif de Fr. 22'564'409,15.

Au passif, les engagements courants représentent Fr. 1'816'570,25 et la fortune Fr. 20'747'838,90.

La situation financière de la commune est saine et la baisse d'un centime, décidée dans le budget 2008, va permettre de réduire la charge fiscale et équilibrer nos comptes.

ALAIN WALDER, MAIRE

Desserte de Landecy par les transports collectifs

Le dossier relatif à la desserte de Landecy par le bus a avancé à la suite d'une récente discussion avec les TPG et l'Office cantonal de la mobilité.

En effet, plusieurs variantes ont été étudiées et celle qui semble la plus séduisante a été retenue.

Il s'agit d'utiliser la ligne 46 pour passer à Landecy, soit une ligne qui suivrait le parcours de Bardonnex-Charrot-Landecy-Croix-de-Rozon-Compesières et descente sur Saconnex-d'Arve.

Cette proposition a l'avantage de décrocher les villages de la commune et permettre, le cas échéant, aux élèves et aux habitants de rejoindre le site de Compesières avec les transports collectifs. Cette

desserte rend dès lors accessible l'école, la mairie, l'église et le cimetière.

Actuellement, la commune attend un accord de principe des TPG car la traversée du village de Landecy présente des difficultés qui nécessiteront la réglementation du parking et la suppression d'une partie des places actuelles.

Avant d'aller plus en avant sur ce dossier, les habitants de la commune, et ceux de Landecy en particulier, seront conviés à une séance d'information.

- «La P'tite Bouffe» recherche un/une nouveau/elle responsable
- Petit Job pour les jeunes à l'occasion des fêtes communales

p.3

p.6



Allocation pour les jeunes habitant la commune de Bardonnex

Dans sa séance du 6 mai 2008, le Conseil municipal a accepté majoritairement la proposition d'octroyer un soutien de Fr. 300,- aux parents des enfants mineurs ainsi qu'aux jeunes entre 18 ans et 25 ans pour autant qu'ils soient apprenti ou étudiant.

Si vous remplissez cette condition, vous n'avez rien à entreprendre car la commune va prochainement vous faire parvenir un courrier en vous demandant les références de votre compte postal ou bancaire.

Pour les mineurs, cette allocation sera versée sur le compte des parents qui en feront l'usage qu'ils estimeront le plus adapté pour leur enfant.

Pour les majeurs, ils recevront cette somme directement sur leur compte.

Pour les jeunes âgés de 18 ans à 25 ans, une attestation sera demandée.

Celle-ci pourra prendre la forme d'une attestation de l'école, de l'employeur, une carte d'étudiant, la preuve du paiement de l'écolage, etc.

La sécurité sur la commune

D'une manière générale, la commune de Bardonnex jouit d'une tranquillité que certaines communes lui envient. Il y a eu peu d'actes criminels hormis les cambriolages et les vols.

La main courante qui est tenue à la mairie ne présente qu'une dizaine de lignes, nous savons cependant que tout n'a pas été annoncé.

C'est pourquoi, nous vous rappelons que la commune répertorie les actes délictueux de tout ordre afin d'avoir une image la plus fidèle possible de la situation (mairie « 022/721.02.20 »).

Parallèlement, nous avons renouvelé le contrat de surveillance avec l'entreprise privée Guardian Protection SA et cette société se tient à votre disposition au numéro « 0844 10 53 30 ».

Depuis juin 2006, nous entretenons des contacts réguliers avec les postes de gendarmerie de Lancy-Onex (pour Bardonnex, Charrot et Compesières) et de Carouge (pour Croix-de-Rozon et Landecy). Nous vous rappelons que le numéro d'urgence est le « 117 ».

La majorité des problèmes sur la commune concerne les vols et les cambriolages.

Pour les vols, la prudence est la meilleure des protections. Il faut vérifier avec soin la fermeture des portes et des fenêtres, ne pas laisser d'indice trahissant votre absence. Ne pas laisser des objets de valeur dans votre logement. Fermer votre véhicule.

Pour les cambriolages, un atout est d'entretenir de bon contact avec vos voisins et de vous renseigner sur vos absences respectives. Ceci permet de maintenir une surveillance constante. La collaboration active entre voisins renforce le sentiment de sécurité de toute la collectivité.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 mai 2008

Le Conseil municipal a approuvé les crédits budgétaires de fonctionnement supplémentaires 2007 pour un montant de CHF 330'992.48.

Le Conseil municipal a approuvé le compte de fonctionnement 2007 pour un montant de CHF 4'267'059.32 aux charges et de CHF 4'884'572.38 aux revenus, l'excédent des revenus s'élevant à CHF 617'513.06.

Il a également approuvé le compte d'investissements 2007 pour un montant de CHF 571'678.30 aux dépenses et pour un montant de CHF 225'894.90 aux recettes, les investissements nets s'élevant à CHF 345'783.40.

Le Conseil municipal a entériné les comptes 2006 et 2007 de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées, soit :

au 31 décembre 2006 : un montant de CHF 5'531.80 de charges et de CHF 406.00 de revenus, la perte de l'exercice s'élevant à CHF 5'125.80.

au 31 décembre 2007 : un montant de CHF 3'942.90 de charges et de CHF 1'855.80 de revenus, la perte de l'exercice s'élevant à CHF 2'087.10.

Ainsi que les bilans :

au 31 décembre 2006 totalisant tant à l'actif qu'au passif CHF 1'329'738.75.

au 31 décembre 2007 totalisant tant à l'actif qu'au passif CHF 1'988'360.80.

Le Conseil municipal a accepté d'octroyer une allocation en 2008 de CHF 300.- par jeune habitant de la commune de Bardonnex.

Le Conseil municipal a élu les personnes suivantes au bureau du conseil municipal pour la période allant du 1er juin 2008 au 31 mai 2009 :

M. Thierry Schmid, président

M. Yves Rossier, vice-président

Mme Béatrice Guex-Crosier, secrétaire.

Le Restaurant scolaire de Bardonnex « La P'tite Bouffe » recherche son(sa) nouveau(elle) responsable du restaurant !!

Poste à temps partiel, les jours d'école - Cette personne sera :

- Indépendante
- Ponctuelle
- Aimant le contact avec les enfants.

Le travail consiste en :

- La réception des inscriptions et des excuses le matin entre 07h00 et 07h50
- Le contact avec notre traiteur
- Le contact avec les animatrices du GIAP
- Le contact avec le corps enseignant
- La gestion du planning des bénévoles
- La gestion et la distribution des repas aux enfants à midi
- La vaisselle et la remise en état des locaux après les repas

Entrée en fonction le lundi 25 août 2008

Les personnes intéressées peuvent nous faire parvenir leur dossier de candidature à l'adresse suivante :

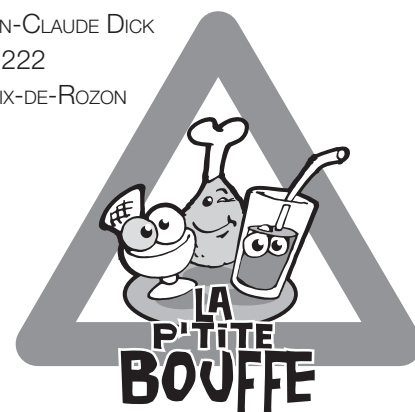
RESTAURANT SCOLAIRE DE BARDONNEX

« LA P'TITE BOUFFE »

MONSIEUR JEAN-CLAUDE DICK

CASE POSTALE 222

1257 LA CROIX-DE-ROZON



Musicales de Compesières

Les week-ends des Musicales de Compesières ont eu un franc succès. Les prestations offertes, de grande qualité, ont ravi l'oreille du public présent. Cette expérience sera renouvelée cet automne en espérant qu'elle reçoive le même engouement.

La Commune de Bardonnex a soutenu ces concerts pour un montant global de Fr. 10'000.-.

Un grand merci au comité d'organisation pour l'excellent travail fourni.

Le club de volley de Compesières.

Est à la recherche de filles ayant 16 ans et plus pour venir jouer au volley au sein de son équipe mixte, tous les lundis soir de 20h15 à 22h00 et participer au championnat relax dès septembre 2008. Toute personne intéressée peut s'adresser à M. Bernard Paquier tél. 022.771.28.74 ou venir assister aux entraînements gratuitement jusqu'à fin août.

Durant l'été, l'entraînement se déroulera à l'extérieur, soit à l'Agorespace en bordure du stade de football de Compesières.

Festiverbant

Ce festival de rock GRATUIT à LanDEcy fête sa dixième édition (22, 23 et 24 août 2008). Qui eût cru que le concert organisé en 1999, sous le hangar à LanDEcy en souvenir des fêtes de la Capite-de-Verbant, origine du nom, devienne en 2008 un festival rock reconnu avec 16 groupes sur deux scènes ? Sûrement personne ! Mais ainsi va la vie !

Le vendredi 22, les concerts débuteront à 19h30, le samedi 23 à 18h00 et le dimanche 24 à 16h00, la musique sera reine. Pour cette édition, nous avons fait évoluer notre ligne graphique et notre site internet (www.festiverbant.ch), le programme et les horaires détaillés des deux scènes y figurent.

Cette dixième édition anniversaire va donc nous permettre de découvrir beaucoup de nouveaux groupes et de réécouter quelques « anciens » qui sont enchantés de se produire en concert dans la campagne genevoise. A vous, cher public, par votre présence, de nous réitérer votre confiance et ainsi permettre à FESTIVERBANT de continuer cette aventure musicale et festive.

A cette occasion, nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés de la région, rejoignez-nous et donnez un coup de main au festival rock de la fin de l'été (benévoles@festiverbant.ch).

D'avance un grand merci.

VIVE FESTIVERBANT 2008.



AVIS

Taille des haies et des arbres.

Pour un bon entretien des haies, des arbustes et des arbres, il est indispensable de tailler régulièrement ces derniers. De plus, les dispositions légales en vigueur dans notre canton stipulent, par les articles 70 et 76 de la loi sur les routes, ceci :

«Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 mètres au dessus du niveau de la chaussée, toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 mètres au-dessus de ladite voie et ne doivent pas empiéter sur la chaussée.

Ces travaux devront être exécutés à front des chemins communaux et privés jusqu'au 15 juillet 2008. Passé ce délai, la mairie pourra, conformément à la loi, faire procéder à ces différents travaux aux frais des propriétaires».

Elimination des chardons et des ronces.

Afin d'éviter des soucis d'invasion, nous recommandons aux propriétaires de procéder mécaniquement à l'élimination des chardons et les ronces avant leur maturité, soit à fin juin pour les chardons et à fin septembre pour les ronces.

Tondeuses à gazon et autres machines de jardin.

Conformément à l'article 10b du Règlement genevois sur la tranquillité publique (F 3 10.03), nous vous rappelons qu'il est formellement interdit d'utiliser toute machine de jardin, équipée d'un moteur à explosion, de 20h00 à 8h00, du lundi au samedi, et totalement les dimanches et jours fériés.

L'usage de machine à souffler les feuilles n'est autorisé que du 1er octobre au 31 janvier.



PETIT JOB

Fête des Ecoles et Fête nationale

Lors de la Fête des Ecoles qui aura lieu le 27 juin prochain et de la Fête nationale qui se déroulera le 31 juillet 2008, les victuailles seront exclusivement servies dans de la vaisselle compostable. **Aussi, pour une récupération et un tri optimal des déchets lors de ces manifestations, nous sommes à la recherche de 5 ou 6 jeunes prêts à effectuer cette tâche (âge minimum : 16 ans révolus).** Bien sûr, une rétribution récompensera leur travail.

N'hésitez pas à vous inscrire à la mairie au plus vite.



Cours de «STEP»

Tous les lundis soirs de 18h30 à 19h30 à la salle polyvalente de Compesières.

RENSEIGNEMENTS :

CATHERINE BORSTCHER

079.317.61.31

WWW.MIXDANCEGENEVE.COM

Prochaines dates

Le vendredi 27 juin 2008 - **Fête des écoles à Compesières**

Le 31 juillet 2008 - **Fête nationale au hangar de Compesières**

Le 21 août 2008 à 19h30 - **Théâtre en plein air au centre communal de Compesières.**

La troupe « **Théâtralair** » interprétera son dernier spectacle « **Tchékhov** » composé de trois nouvelles: *Les méfaits du tabac*, *La demande en mariage* et *L'ours*.

Le 4 octobre 2008 - **Excursion automnale des Aînés**

Eglise protestante de Genève

PAROISSE PROTESTANTE DE PLAN-LES-OUATES, PERLY-CERTOUX, BARDONNEX

La Bible chez vous

LES PARABOLES DE MONSIEUR JARDINIER

Quatre soirées spéciales durant l'été
Quatre jeudis

4 textes de l'évangile de Matthieu
19h30 – 21h00 (et plus, si entente !)

Jeudi 10 juillet,

c/o Judith et Charles Steiger
23, ch. de la Moëtte - 1257 LANDECY

Perdu ? 079 307 73 72

Animatrice : Parwana Emamzadah,
étudiante en théologie
Maladroit, le semeur ? (Mt. 13, 1-9)

Jeudi 17 juillet,

c/o Elisabeth et Jean Biondina
10B, ch. des Galéides – 1234 VESSY
Perdu ? 079 621 18 38

Animateur : Jean Biondina, directeur de l'EPG

Ah, ces mauvaises herbes ! (Mt 13, 24-30)

Jeudi 14 août,

c/o Hélène et Etienne Sommer
47, ch. de Fernosi – FEIGERES (F)
Perdu ? 076 338 94 95

Animateur : Etienne Sommer, pasteur
Ras l'bol des paraboles ? (Mt 13, 34-35)

Jeudi 21 août,

c/o Viviane et Eric Borner
35, ch. de la Butte
1228 PLAN-LES-OUATES
Perdu ? 079 773 42 52

Animateur : Maurice Gardiol
Des graines minuscules ! (Mt 13, 31-32)



à conserver...

PLAN D'ALARME**Service du feu de la commune de Bardonnex**

Service d'Incendie et de Secours SIS Tél. 118
Renseignements 022 418 71 81

Capitaine:	ZWICKY Jacques	Tél. 079 737 77 71
Premier-lieutenant:	ANET Thierry	Tél. 079 661 90 44
Lieutenant:	DICK Jean-Claude	Tél. 079 465 65 44
Sergent-major:	SAPEY Richard	Tél. 079 617 39 73
Fourrier:	POLCHI Didier	Tél. 079 241 30 00

CROIX-DE-ROZON

Cap ZWICKY J.	079 737 77 71
Four POLCHI D.	079 241 30 00
Sgt WEIMANN F.	079 371 83 89
Sap ARMENANTE M.	079 256 63 16
Sap VUILLOD J.	079 239 88 17

BARDONNEX

Plt ANET T.	079 661 90 44
Lt DICK J.-C.	079 465 65 44
Sgtm SAPEY R.	079 617 39 73
Sgt POLCHI C.	079 772 44 45
Sap ARIONI P.	079 374 14 71
Sap FEIEREISEN F.	078 624 72 02
Sap LAMBERT J.	079 628 13 81
Sap SCHULTHESS Y.	079 455 86 09

COMPESIERES

Sgt ROGUET M.	079 707 18 22
Cpl THABUIS P.	079 216 36 01
Sap SAXOUD N.	079 244 49 31
Sap VUILLOD J.-M.	078 821 24 17

CHARROT

Cpl GAUD S.	079 217 07 11
Sap GAUD E.	022 743 04 91

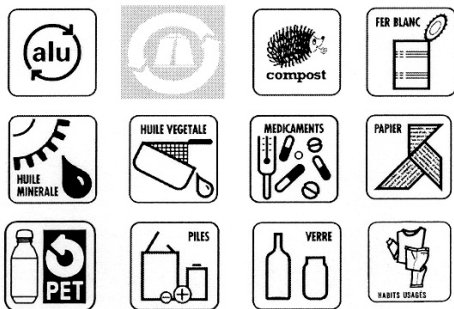
LANDECY

Cpl BOUCHARDY B.	079 508 31 25
Cpl BOYMOND B.	079 321 08 45
Sap MARCHAND J.-C.	079 203 44 76
Sap PHILIP R.	076 554 62 78

**POLICE****Tél. 117****Poste de police de Carouge****Tél. 022 427 87 65***(Pour les villages de Croix-de-Rozon - Landecy)***Poste de police d'Onex****Tél. 022 427 95 70***(Pour les villages de Bardonnex - Charrot - Compesières)***Services Industriels (SIG)****Tél. 022 420 88 11***(Service de garde)***Mairie de Bardonnex****Tél. 022 721 02 20****Monsieur le Maire A. WALDER****Tél. 022 771 30 07****AMBULANCE****Tél. 144**

Déchetterie de Fémé

Nous vous rappelons que seuls les déchets illustrés ci-dessus peuvent être récupérés à la déchetterie de Fémé, rte de Fémé 31, entre les villages de Charrot et de Landecy.



TOUT DEPOT HORS DES BENNES EST STRICTEMENT INTERDIT

Installation de déchetteries de proximité

A Croix-de-Rozon : Pont-de-la-Fin, derrière la douane : verre et papier

Chemin d'Archamps, près de l'école : verre, PET et papier

Route des Hospitaliers, près de la poste : verre et papier.

A Compsières :

Stade Alfred-Comoli : verre uniquement.

Votations en 2008

24 février
20 avril
19 octobre
30 novembre

Levée des ordures ménagères

Le mardi et le vendredi matin.

Levée de la ferraille et des objets encombrants en 2008

Samedi 26 janvier
Samedi 15 mars
Samedi 3 mai
Jeudi 10 juillet
Samedi 6 septembre
Samedi 15 novembre



Sont exclus des ramassages de ferraille et objets encombrants :

1. les voitures,
2. les matériaux de construction tels que briques de construction, les déchets de ciment, gravats, etc,
3. les fûts pleins d'huile usée (les fûts vides sont pris),
4. les déchets industriels des entreprises

Levée du verre en 2008

29 janvier
26 février
25 mars
29 avril
27 mai
24 juin
29 juillet
26 août
30 septembre
28 octobre
25 novembre
30 décembre



N'oubliez pas d'enlever les bouchons des bouteilles et les couvercles des baux.

Pensez-y, Pensez tri !!

Pour toute information complémentaire,
Inf-eau-déchets : www.geneve.ch/inf-eau-dechets
Tél. 022 327 47 11

Bibliobus

Dates de passage en 2008

17 janvier
14 février
13 mars
10 avril
8 mai
5 juin
3 juillet
28 août
25 septembre
23 octobre
20 novembre
18 décembre

3 Espaces Récupération : Châtillon - La Praille - Les Chânets

A votre disposition.

Le plus proche de notre commune est le nouveau centre récemment ouvert à Carouge.

Il se situe : avenue de la Praille 47a

Il est ouvert : du lundi au vendredi de 14h30 à 19h30

Du samedi au dimanche de 9h30 à 17h00

Téléphone : 022 388 11 99

Les déchets suivants peuvent être apportés dans ce nouveau centre : Déchets encombrants, déchets de jardin, ferraille, bois, gravats, déchets spéciaux, électronique de bureau et de loisir, verre, papier, fer blanc, aluminium, textiles, PET, piles, batteries, éclairages économiques, pneus déjantés, huiles végétales et minérales. Les déchets des particuliers peuvent être déposés gratuitement.

MAIRIE DE BARDONNEX

COMMANDERIE DE COMPSIÈRES

99, RTE DE CUGNY

CASE POSTALE 113

1257 CROIX-DE-ROZON

TÉL.: 022 721 02 20

FAX: 022 721 02 29

info@bardonnex.ch
www.bardonnex.ch

LA MAIRIE EST OUVERTE

LUNDI 08h30 - 12h00

14h00 - 16h00

MARDI 08h30 - 12h00

14h00 - 16h00

JEUDI 08h30 - 18h00

SANS INTERRUPTION

NO 31 - JUIN 2008

1100 EXEMPLAIRES

JOURNAL IMPRIMÉ SUR PAPIER

RECYCLÉ.

EDITEUR: MAIRIE DE BARDONNEX

IMPRESSION: COPRINT

GRAPHISME: WWW.BACCUP.CH